Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 33 (1953)

Heft: 10

Rubrik: Petites annonces classées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Exportation de peaux de chevaux de France en Suisse

Un avis aux exportateurs paru au Journal officiel du 27 sep-

tembre annonce l'ouverture d'un contingent de 50 tonnes de peaux brutes de chevaux à destination de la Suisse.

Les demandes doivent être déposées à l'Office des changes jusqu'au 31 décembre et doivent être accompagnées d'une facture en double exemplaire visée par l'Office commercial des tanneurs suisses à Zurich.

La Suisse, important fournisseur de la France en biens d'équipement

Dans un rapport du Conseil économique, publié au début de l'année, nous relevons les chiffres suivants sur les importations françaises de moyens d'équipement :

Pays de provenance	VALEUR POUR 1951	% PAR RAPPORT AU TOTAL DES IMPORT. FR. EN PROVENANCE DE CE PAYS
Suisse	9.895	31
Pays-Bas	7.956	19
Zone dollar	42.215	17,5
Italie	5.496	11,5
Suède	3.779	II
U. E. B. L	5.508	7
Zone sterling	20.615	5
Ensemble	119.120	9

Nous remarquerons que la Suisse arrive au premier rang des fournisseurs de la France pour la part prise par les biens

d'équipement dans le total de ses exportations vers ce pays.

La France importe encore de Suisse, par rang d'importance, des matières premières et demi-produits (37,5 %), des produits fabriqués de consommation (20 %) et enfin des aliments (9,5 %) et de l'énergie (2 %).

Création d'offices de dédouanement franco-suisses

La mise en commun des services douaniers de deux pays, qui n'était généralement pratiquée jusqu'ici que dans des gares internationales, vient d'être instituée également par un accord francosuisse à la frontière bâloise : deux offices de dédouanement communs pour le trafic des marchandises y seront installés.

Ces mesures permettront d'accélérer les formalités douanières

et constituent un palliatif efficace au manque de place qui sévit surtout du côté suisse.

Trafic postal entre la Suisse et la France d'outre-mer

Selon une communication du département fédéral des P. T. T. le service des lettres et des boîtes avec valeur déclarée sera repris le 1^{er} octobre 1953 entre la Suisse et l'Océanie, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon. La déclaration de valeur

est admise jusqu'à 2.500 francs suisses. Dès cette date, la possibilité d'expédier les envois de cette spèce par voie aérienne sera, entre autres, étendue à la France (F. O. S. C., 21-9-53).

Entrée en France des taxis et voitures de location suisses

En mars 1953, les autorités françaises avaient interdit aux transporteurs suisses d'entrer en France avec des voitures vides pour y chercher des clients. La Suisse n'interdisant pas la réciproque, les démarches entreprises ont fait revenir les autorités françaises sur leur décision et, pour cette année, les véhicules de louage étrangers sont autorisés à se rendre à vide en France sous certaines conditions.

Indice des prix

FIN DE MOIS	PRIX D	DE GROS	PRIX DE DÉTAIL	COUT DE LA VIE	
	France 1949 = 100	Suisse août 39 = 100	Paris 1949 = 100	Suisse août 39 = 100	
Janvier 1950	103,8 123,0 152,6	197,3 225,6 226,7		158,9 162,3 170,5	
Février 1953 Mars 1953 Avril 1953	140,8 139,2 139,7 139,0	214,5 213,5 213,5 212,3	145,6 146,0 145,2 144,7	169,9 169,5 169,3 168,8 169,5	
Mai 1953 Juin 1953 Juillet 1953 Août 1953 Septembre 1953	139,3 138,6 137,3 137,2 137,0	214,0 213,2 212,8 212,0	145,5 145,4 143,7 143,1 141,0	169,7 169,7 169,7 170,2	

Petites annonces classées

N.-B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppe affranchie à 15 fr. fr. pour la France et à 30 fr. fr. pour la Suisse, à la Chambre de commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui sulvent chaque annonce.

DEMANDES D'EMPLOI

Double national, 26 ans, 5 ans avocat Paris. Études françaises et suisses. Bonnes connaissances allemand, cherche situation région parisienne. Poste juridique, admistratif ou commercial. Meilleures références (409).

Chambre de commerce suisse en France recommande l'un de ses anciens secré-taires de section cherchant place en France ou en Suisse. Pourrait rendre grands services dans fonction administrative ou commerciale, grâce à expérience commerce international, organisation de vente, distribution. Connaissances pratiques ventes acquises dans divers emplois. Parle et écrit français, allemand et anglais (410).

Chef correspondancier capable assumer tâches administratives variées, cherche situation à Paris dans commerce ou indus-trie. Baccalauréat. Connaissances anglais, allemand et comptabilité (413).

DEMANDE DE REPRÉSENTATION

Repr. introduit gdes stés coloniales fces à Paris désire cartes tissus coton, fibrane, mouch. impr. Fancy, broderies (412).

OFFRE DE REPRÉSENTATION

Maison franco-suisse, exportant déjà en Suisse combustibles, ferraille, bois, sables industriels et réfractaires, recherche voyageur suisse dynamique et si possible introduit (411).

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Saint-Florentin (Yonne). Mise à disposition bâtiments 600 et 300 m² à usage indust. Terrain att. 1.800 m². Bureaux, transf. 20 Kva. Désirons propositions pour utili-sation nouvelle avec participation (414).

La réintégration dans la nationalité suisse et les pensions et prestations sociales françaises

Les femmes d'origine suisse ayant épousé un Français et qui ont sollicité la réintégration dans la nationalité suissé, conformément à la récente législature fédérale, ne perdent pas leur droit à une retraite de vieillesse française ou à la pension militaire d'invalidité servie à leur mari, en cas de décès de celui-ci.

En effet, bien que ces femmes perdent la nationalité française du fait de leur réintégration, la législation française de sécurité sociale permet le paiement hors de France, sans condition de nationalité, des pensions de reversion. De même, il est possible de faire valoir les années de résidence en France accomplies à titre de ressortissante française lors d'une demande d'allocation aux vieux travailleurs salariés ou aux non-salariés.

Quant à la pension militaire d'invalidité, le changement de nationalité n'exerce aucune influence si les conditions générales prévues par la législation française sont remplies. En conséquence, une veuve ne perdrait son droit à la pension que dans l'éventualité où elle perdrait la nationalité française après le décès de son mari alors que le changement intervenu avant le décès ne constitue pas un obstacle à son octroi.

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES



Le graphique ci-dessus se rapporte uniquement aux échanges de la Suisse avec la France métropolitaine, Sarre comprise.

			érieur français ues douanières frança		arking karaba	affio b action	
- 1995 - 1496 - 1	FRANCE (en milliers de francs français)			Suisse (en milliers de francs suisses)			
F. Q. (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde	
Moy. mens. 1952 Janvier 1953. Février 1953 Mars 1953 Avril 1953 Juin. 1953 Juillet 1953 Août 1953	132.637.531 126.637.248 131.089.011 130.991.934 132.873.292 111.433.663 135.125.857 119.135.328 100.975.927	118.041.207 108.308.527 120.798.715 120.491.084 126.546.808 115.452.235 127.292.430 108.012.654 93.322.026	$\begin{array}{llllllllllllllllllllllllllllllllllll$	433.807 379.984 362.445 424.849 413.025 401.031 444.769 446.338 365.769	395.744 368.331 391.068 466.943 404.100 394.806 434.872 448.609 367.559	- 38.063 - 11.653 + 28.623 + 42.094 - 8.925 - 6.125 - 9.897 + 2.271 + 1.790	

OTHER MEAN			Comme (d'après les sta	erce franc		ses)			
in the state of th	FRANCE MÉTROPOLITAINE (en milliers de fr. s.)			Union française (en milliers de fr. s.)		TOTAL (en milliers de fr. s.)			
Moy. mens. 1952. Janvier 1953	Exportations de Suisse 27.892 26.308 29.130	Importations en Suisse 47.305 37.785 40.747	Balance commerciale française + 19.413 + 11.477 + 11.617	Exportations de Suisse 3.815 3.111 3.926	Importa- tions en Suisse 2.545 2.104 2.152	Balance commerciale française	Exportations de Suisse 31.707 29.419 33.056	Importations en Suisse 49.850 39.889 42.899	Balance commerciale française + 18.143 + 10.470 + 9.843
Mars 1953	36.161 27.579 25.138 38.958 33.456 20.803	47.548 41.411 43.849 48.194 51.740 27.286	+ 11.387 + 13.832 + 18.711 + 9.236 + 18.284 + 6.483	4.232 3.702 3.894 4.202 4.434 2.988	1.750 2.302 1.848 1.309 2.778 1.817	$\begin{array}{c} -2.482 \\ -1.400 \\ -2.046 \\ -2.393 \\ -1.656 \\ -1.171 \end{array}$	40.393 31.281 29.032 43.168 37.820 23.791	49.298 43.713 45.697 50.003 54.518 29.103	+ 8.906 + 12.432 + 16.666 + 6.843 + 16.628 + 5.312

Le territoire de la Sarre est englobé dans la France métropolitaine